

## 3<sup>ème</sup> session/cours additionnel sur les normes IFRS 7 ainsi que IAS 32 et 39 – 29 et 30 septembre 2009

Modules sur les thèmes techniques suivants :

- Présentation générale des normes
- Périmètre, définitions et principes-clés
- Passifs et capitaux propres

- Comptabilisation et évaluations initiale et ultérieure
- Décomptabilisation
- Instruments de couverture
- Dérivés incorporés
- Informations à fournir

## Crédits US CPE

Votre participation au PwC Campus IFRS Romandie 2009, organisé sous forme de séminaires de niveau intermédiaire, vous permet d'obtenir des crédits US CPE (1<sup>ère</sup> + 2<sup>ème</sup> sessions: 32 crédits; 3<sup>ème</sup> session: 16 crédits).



## Organisation du Campus IFRS

1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> sessions

Dates

1<sup>ère</sup> session : 14 et 15 mai 2009

2<sup>ème</sup> session : 26 et 27 mai 2009

Frais de participation

Campus IFRS – 4 jours de cours : CHF 4'000 hors TVA

Le prix pour le Campus de base seul comprend la participation à quatre jours de cours, les supports de cours ainsi que le repas de midi.

3<sup>ème</sup> session/cours additionnel sur les normes IFRS 7, IAS 32 et 39

Dates

29 et 30 septembre 2009

Frais de participation

Le coût du cours additionnel s'élève à CHF 2'200 hors TVA. Ce montant comprend le support de cours pour le séminaire ainsi que le repas de midi.

Autres informations

Lieu des cours

Mandarin Oriental Geneva, Quai Turretini 1, 1201 Genève

Tél. +41 22 909 00 00, Fax +41 22 909 00 10, [www.mandarinoriental.com/Geneva](http://www.mandarinoriental.com/Geneva)

Horaire

Les cours se dérouleront de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 17h00.

Inscription

Au moyen du talon d'inscription ou par Internet, à l'adresse e-mail du Secrétariat. L'inscription sera confirmée au participant par l'envoi de la facture. Le nombre de participants étant limité, nous vous recommandons de vous inscrire aussi rapidement que possible.

Annulation

Il est possible d'annuler l'inscription sans frais d'annulation jusqu'au 5 mai 2009. Au-delà de cette date, un montant correspondant à 50% des frais de participation sera dû. Vous aurez toutefois la possibilité de désigner un remplaçant.

Secrétariat

Pour toute autre question ou éventuelle réclamation, s'adresser à:

PricewaterhouseCoopers SA

Patricia Florian, Av. Giuseppe-Motta 50, 1211 Genève 2

Tél. +41 58 792 94 87 / Fax +41 58 792 91 47

E-Mail: [patricia.florian@ch.pwc.com](mailto:patricia.florian@ch.pwc.com)

[www.pwc.ch/ifrs](http://www.pwc.ch/ifrs)

PwC Campus IFRS Romandie 2009



Campus IFRS – 4 jours de cours

14 et 15 mai 2009

26 et 27 mai 2009

Cours additionnel sur les normes IFRS 7, IAS 32 et 39 – 2 jours de cours

29 et 30 septembre 2009

# Bienvenue au PwC Campus IFRS Romandie 2009

Vous êtes confronté ou envisagez d'utiliser les International Financial Reporting Standards (IFRS)? Vous souhaitez rafraîchir ou renforcer vos connaissances personnelles des normes comptables de demain? Vous souhaitez comprendre au mieux les remaniements de certaines normes qui entreront en vigueur en 2009? Le PwC Campus IFRS Romandie 2009 est fait pour vous!

## Le Campus IFRS – 4 jours de cours

Le Campus est un lieu de rencontre de professionnels du monde de la finance et de la comptabilité. Il vous offre une présentation faite par des spécialistes, alliant la théorie à la pratique, avec de nombreux exemples concrets sous forme de mises en situation, d'exercices et de quiz.

Toutes les présentations se veulent pragmatiques et pédagogiques afin de répondre au mieux aux attentes des participants. Le but est qu'un professionnel des métiers de la finance se sente à l'aise, rafraîchisse ses connaissances et progresse dans sa compréhension des normes. Durant ces quatre jours, les participants poseront des questions et échangeront leurs expériences personnelles. La méthode pédagogique repose sur:

- des études de cas illustrant les développements théoriques
- des quiz permettant de valider les acquis
- un support de cours complet en français récapitulant la théorie
- un partage des connaissances

## Mises à jour et développement des normes existantes

Les normes sont en constante mutation et l'année 2009 n'a pas échappé à la règle. Pour vous permettre d'anticiper au mieux ces changements, notre formation inclut l'essentiel des nouvelles dispositions qui sont entrées en vigueur en 2009. Nous traiterons notamment des modifications d'IFRS 3 sur les regroupements d'entreprises, d'IFRIC 13 sur les programmes de fidélisation des clients, d'IAS 1 sur la présentation des états financiers, d'IFRS 8 sur l'information sectorielle, d'IAS 18 sur le revenu, d'IAS 23 sur la comptabilisation des coûts d'emprunt et d'IAS 38 sur les immobilisations incorporelles.

## Déroulement du Campus IFRS

### 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> sessions

Le Campus de base s'articule de la manière suivante :

- 1<sup>ère</sup> session : deux jours de cours en séminaire – 14 et 15 mai 2009
- 2<sup>ème</sup> session : deux jours de cours en séminaire – 26 et 27 mai 2009

### Profil des participants

Ce cours s'adresse aux personnes actives dans la finance, directeurs financiers, chefs comptables, membres d'une équipe comptable, contrôleurs financiers, auditeurs internes ou externes, contrôleurs de gestion ou analystes financiers qui souhaitent acquérir de solides connaissances des normes IFRS. Les dirigeants d'entreprises y trouveront également la matière leur permettant d'appréhender les effets d'une application des normes IFRS.

### Documentation et langue

Le support de cours remis lors du premier jour de chaque session du Campus IFRS est rédigé en français. Le Campus est présenté par des spécialistes des normes IFRS et des collaborateurs qualifiés de PricewaterhouseCoopers. Le cours est dispensé en français.

### 3<sup>ème</sup> session optionnelle – 2 jours de cours additionnel sur les normes IFRS 7, IAS 32 et 39

En marge de notre habituel Campus IFRS, nous vous offrons l'opportunité de suivre deux jours de cours sur les normes IFRS 7 ainsi que IAS 32 et 39 relatives aux instruments financiers et traitant de l'information à fournir dans les états financiers, de leur présentation, leur comptabilisation et leur évaluation. Veuillez noter que les normes IFRS 7 ainsi que IAS 32 et 39 ne seront pas traitées pendant les sessions 1 et 2 du Campus de base.

### Profil des participants

Ce cours s'adresse aux personnes actives dans la finance, directeurs financiers, chefs comptables, membres d'une équipe comptable, contrôleurs financiers, auditeurs internes ou externes, contrôleurs de gestion, banquiers ou analystes financiers qui souhaitent acquérir de solides connaissances des normes IFRS, et particulièrement dans les secteurs bancaire, financier et trésorerie.



PricewaterhouseCoopers is registered with the National Association of State Boards of Accountancy (NASBA) as a sponsor of continuing professional education on the National Registry of CPE Sponsors. State boards of accountancy have final authority on the acceptance of individual courses for CPE credit. Complaints regarding registered sponsors may be addressed to the National Registry of CPE Sponsors, 150 Fourth Avenue North, Suite 700, Nashville, TN, 37219-2417. Web site: [www.nasba.org](http://www.nasba.org)

## 1<sup>ère</sup> session – 14 et 15 mai 2009

### Présentation du référentiel IFRS

- Organisation et présentation du référentiel IFRS et de son interprétation
- Présentation des états financiers, y compris le tableau des flux de trésorerie (IAS 1 et IAS 7)

### Modules sur les thèmes techniques suivants :

- Immobilisations corporelles (IAS 16)
- Contrats de location (IAS 17)
- Produits des activités ordinaires (IAS 18), y compris programme de fidélisation des clients (IFRIC 13)
- Coûts d'emprunt (IAS 23)
- Dépréciation d'actifs (IAS 36)
- Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels (IAS 37)
- Immobilisations incorporelles (IAS 38)
- Immeubles de placement (IAS 40)
- Paiement en actions et assimilés (IFRS 2)

## 2<sup>ème</sup> session – 26 et 27 mai 2009

### Modules sur les thèmes techniques suivants :

- Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs (IAS 8)
- Événements postérieurs à la date de clôture (IAS 10)
- Impôts sur le résultat (IAS 12)
- Avantage du personnel (IAS 19)
- Information relative aux parties liées (IAS 24)
- Consolidation : états financiers consolidés et individuels (IAS 27),
- Participations dans des entreprises associées (IAS 28), Participations dans des coentreprises (IAS 31)
- Regroupements d'entreprises (IFRS 3)
- Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées (IFRS 5)
- Information sectorielle (IFRS 8)

**P2P IFRS**  
*from principle to practice*